

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2010

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande de mise sur le marché du produit : 12271

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par SNGS de demande de mise sur le marché pour le nouveau produit **12271** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne la mise sur le marché du produit 12271.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit 12271 est un biocide de types 3 et/ou 4 composé de 2.08% p/p de Chlorure de didécyl diméthyl ammonium et de 0.5% p/p d'Isopropanol, se présentant sous la forme d'un liquide. Le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 1.

Nom ou description générique des substances active :	1) Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 2) Isopropanol
N° CAS :	1) 7173-51-5 2) 67-63-0
Types de produit :	3 et/ou 4

CONSIDERANT

Que le courrier du 16/12/2008 exigeant les pièces ci-dessous est demeuré à ce jour sans réponse :

- Formulaire Cerfa 11909*02 détaillant les usages revendiqués ;
- Originaux des attestations de fourniture en substances actives signées ;
- Originaux des attestations d'approvisionnement en substances actives signées ;
- Résultats des tests et essais démontrant l'efficacité du produit.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données fournies étant insuffisantes pour mener à bien l'évaluation, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis défavorable à la demande de mise sur le marché n°20070640 du produit 12271.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : 1^{ère} demande, Chlorure de didécyl diméthyl ammonium, Isopropanol, TP3, TP4.

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit 12271

Type de préparation	Composition du produit	Dose de substance active
Liquide concentré	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium	2.08% p/p
	Isopropanol	0.5% p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
50995330	ORDURES ET DECHETS * LOCAUX UTILISES POUR LE TRAITEMENT * TRAIT. BACTERICIDE	2 à 10% ou à l'état pur	1	Défavorable
50995230	ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE COLLECTE * TRAIT. BACTERICIDE	2 à 10% ou à l'état pur	1	Défavorable
50995130	ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE TRANSPORT * TRAIT. BACTERICIDE	2 à 10% ou à l'état pur	1	Défavorable